

## Procès-verbal de la CET de la Sallaz Collège de La Sallaz 23 mars 2023, 19h30

**Présents :** Kristel **EDENHOFER** (Présidente), Valérie **GYGAX JABAUDON** (Directrice), Sylvie **MARTINEZ** (enseignante), Eléonore **MARQUIS** (secrétaire et enseignante), Aurore **TSCHAN** (enseignante), Anne **THOM** (enseignante), Anne **JUILLET** (AHFN), Salomé **WERLY** (L'Escale des Voisins), Yolande **VIONNET** (infirmière), Malika **SCHUMACHER** (Apems des Falaises), Noémie **HOYOIS** (parent)

**Excusés :** Simran **SINGH** (enseignante), Angèle **MENDY** (vice-présidente, conseillère communale), Charlotte **DE LA BAUME** (conseillère communale) Sonja **HENRICH – BARRAT** (parent), **Nouvelles Perspectives, Association des Râpes**, Marisa **MAURER** (Société de Développement de Vers-chez-les-Blanc)

### 1. Accueil et ouverture de la séance

- Acceptation à l'unanimité du P.V. de la séance du 18 janvier 2023

### 2. Composition de la CET – élection officielle et places vacantes

Noémie Hoyois est élue à l'unanimité pour rejoindre le quart parent.

Il reste deux places disponibles dans le quart parent et une place dans le quart associatif.

Les deux membres du conseil communal n'ayant pas assisté aux dernières séances, la Présidente contactera Mme DePietro afin d'avoir une discussion à ce sujet.

Pour attirer les parents d'élèves, il faudrait que tous les enseignants passent le message lors des réunions de parents. La CET devrait être présente lors des visites des futurs élèves dans les bâtiments scolaires.

Mme Gygax autorise que la CET colle des affiches sur les vitres des bâtiments.

Il nous faut des grandes affiches.

### 3. Rappel du règlement des CET – absences

Deux absences consécutives doivent être signalées par courriel par la Présidente de la CET, assortie d'un délai de sortie.

### 4. Séance des présidents de CET du 1<sup>er</sup> février 2023 « Communication »

**Point « Communication » :**

- Chaque CET aura une adresse de courriel officielle.
- Logo : les CET auront un logo commun.
- Réseaux sociaux : il est possible d'utiliser les réseaux sociaux de la Ville.
- La Ville peut financer des interprètes si la CET le demande.

- La CET de La Sallaz décide d'abandonner le nom « COMET » pour « CET » dans le but de s'harmoniser avec les autres CET.

#### **Préaux :**

- Il est possible de demander de petits travaux d'aménagement des cours de récréation.

#### **5. Retour sur la soirée « spécial-écran » du 15 mars**

La soirée s'est tenue dans les locaux du Grand-V et était animée par une spécialiste des écrans. Il s'agissait d'une conférence-atelier, qui a très bien fonctionné. Il y avait une trentaine de personnes présentes. Cette soirée est le fruit de la collaboration entre la CET et le Jardin des Parents.

Au niveau de l'organisation, le plus compliqué a été de faire passer l'information aux parents.

Comment la Ville décide de ce qui est validé à distribuer dans l'agenda des élèves, afin de savoir si la CET peut diffuser des informations la concernant via les agendas ou non.

La Présidente se charge de poser la question à Mme DePietro.

#### **6. Pétition « pour un accueil de vacances adapté aux besoins des familles lausannoises » - suite**

La Ville de Lausanne a déjà pris des mesures à ce sujet.

#### **7. Demandes des patrouilleurs – suite**

Le MAP et SEPS proposent une rencontre avec les différents signataires de la demande afin d'analyser la situation sur site.

#### **8. Visite des classes par les futurs élèves de 1P**

La date retenue est le 7 juin.

Déroulement : entre 9h et 10h, les parents et leurs enfants sont accueillis par les membres de la CET et visitent les classes de 1P du collège qu'ils rejoindront à la rentrée d'août.

**La Sallaz** : Yolande VIONNET

**Riant-pré** : Anne JUILLET

**Vers-chez-les-Blanc** : Noémie HOYOIS et Anne THOM

**Boissonnet** : Sylvie MARTINEZ

Les doyens seront sollicités par Mme Gyax afin de participer à cette visite dans les limites de leurs agendas respectifs.

L'Etablissement envoie une lettre d'invitation aux parents concernés.

#### **9. Divers**

- Remboursement des frais : La Ville est en train de rembourser les frais de 2022. Deux personnes n'ont pas encore été remboursées.
- Les parents des collèges de Vers-chez-les-Blanc et La Sallaz s'inquiètent des voitures des parents qui s'arrêtent pour déposer leurs enfants à l'école. Mme Hoyois contacte M. Pollen, chef de la Prévention Routière de Lausanne.
- La prochaine séance est agendée au 5 juin 2023 à 19h00 au restaurant de la Radio.

Eléonore Marquis, secrétaire

Lausanne le 23 mars 2023